

## **Conditions de base pour l'utilisation du Foyer (salle du bas) de la Grange de Dorigny.**

Le foyer de la Grange est occupé pendant presque toute la saison culturelle organisée par le Bureau des Affaires culturelles, qui en gère l'organisation, le calendrier, la technique et le bar.

Durant l'année académique, le foyer est ouvert toute la journée (sauf vacances universitaires) en tant que lieu convivial et de travail pour les usagers du site ; et le soir, c'est le public des spectacles qui accourt dans ce lieu d'accueil qui sert à la fois de bar et de billetterie. Les membres de l'équipe du BAC, dont les bureaux se trouvent dans la Grange (aile nord) veillent à l'infrastructure d'accueil diurne et en soirée : lumières adaptées, self-service en journée, bar et billetterie le soir, présentoir avec une riche information culturelle UNIL et régionale, journaux et revues en consultation, etc. Cet espace est ouvert au public du lundi au jeudi de 11h à 17h, ainsi que les soirs de représentation. Le foyer ne peut donc être mis à disposition qu'à certaines conditions et hors des dites plages d'utilisation.

Le foyer est équipé d'une technique simple : haut-parleurs, table mixage, lumières fixes, beamer et écran. Selon l'événement, on peut être à l'aise à 80 personnes, au-delà, on rencontre assez vite des problèmes de visibilité, étant donné les colonnes de granit. L'ameublement est facile à déplacer (chaises, bancs, canapés, tables). Ce sont les utilisateurs qui arrangent la salle en fonction de l'événement et qui remettent ensuite tout en place.

Plusieurs fois dans l'année, des événements liés à l'UNIL prennent place à La Grange de Dorigny, soit manifestation officielle de l'UNIL, colloque, conférence ou lecture en lien avec l'enseignement ou à un événement organisé par une faculté... Les possibilités sont diverses et chaque projet a sa particularité. C'est pourquoi les demandes doivent être examinées par le personnel du BAC afin d'en évaluer la faisabilité et les coûts éventuels.

Le bar du foyer fonctionne avec une équipe de 10 étudiants formés par le BAC. Le planning du personnel est établi au début de la saison culturelle, liés aux horaires et calendrier des spectacles. Il est envisageable de l'ouvrir dans certains cas exceptionnels, selon les disponibilités du personnel habilité.

Ainsi, si vous souhaitez présenter un événement à caractère culturel, lié à l'UNIL, dans le foyer de la Grange de Dorigny, il est indispensable de fournir les données de base suivantes, qui nous permettront de juger de la faisabilité du projet et d'en estimer les coûts éventuels pour le responsable de l'événement.

**Bureau des affaires culturelles : 021 692 21 12 ou [culture@unil.ch](mailto:culture@unil.ch)**  
**Voir conditions à la page suivante.** Voir les conditions à la page suivante.

## **Politique de réservation des salles du Théâtre La Grange de Dorigny**

Conditions de base pour une utilisation des salles :

### **Pour le Foyer (salle du bas) :**

#### **Phase 1 :**

- . pré-réservation auprès du BAC ***culture@unil.ch*** en fonction du calendrier
- . horaires d'exploitation
- . personne responsable de référence avec ses coordonnées
- . coordonnées des utilisateurs pour facturation

#### **Phase 2 : (BAC en copie *culture@unil.ch*)**

- . besoins en audio-visuel (demande auprès de M. S. Laramée 021 692 21 22, 1 mois à l'avance)
- . besoins en personnels (demande auprès du BAC 021 692 21 12, 1 mois à l'avance)
- . remise en état et nettoyage de la salle (à la suite de l'événement)
- . la clé est à retirer au guichet « Accueil événements et gestion des salles » à l'Amphipôle, bureau FM-211 contre une caution de CHF 100.-